



# RENAULT

## Usine du Mans



« Le droit de diffusion de la presse syndicale nous concerne tous  
Contribuez au respect des publications syndicales CGT en ne les abandonnant pas n'importe où »

20 février 2018

# + DE BENEFICES POUR RENAULT = - D'ARGENT POUR LES SALARIES

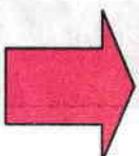
**R**enault a annoncé des bénéfices historiques à hauteur de 5,210 milliards d'euros, mais question reconnaissance des salariés et de leur travail on est bien loin du compte. Bien loin de ce que l'on pourrait attendre du premier constructeur mondial comme aime à se vanter la direction.

En effet, voici les miettes que la direction propose :

- AGS 1% avec un talon minimum de 20€
- Plan de promotion d'augmentation individuelle 1,2% APR/ETAM
- Prime ETAM idem que l'année dernière 500/800€
- Complément de carrière idem que l'année passée 12/15/25€
- Pas de revalorisation des primes diverses (de transport, équipe)
- Pas de revalorisation des allocations vacances et fin d'année

Quant à l'intéressement financier, depuis vendredi tout le monde a pu faire le calcul :

***Bénéfice en hausse de 50% et prime en baisse pour tout le monde d'environ 900 euros en moyenne. Et pour les intérimaires qui ont largement contribué à la réalisation de ces bénéfices, le calcul est encore plus simple puisque c'est un zéro pointé comme d'habitude.***



Par contre les actionnaires peuvent se frotter les mains : Plus d'un milliard d'euros leur seront versés en dividendes soit 20% des bénéfices. Un chiffre à comparer avec l'intéressement salarié qui ne représente que 3% des bénéfices.

## **Et bien c'est simple, si les salariés veulent mieux il va falloir se mobiliser !**

La CGT continue de revendiquer de véritables AGS, un treizième mois, une prime d'intéressement uniforme versée à tous les salariés, intérimaires compris. **Prime qui se serait élevée à plus de 5000€ pour chacun.**

**C'est pourquoi la CGT appelle à débrayer 59 minutes minimum mardi 20 février avec un rassemblement au réfectoire de la fonderie aux horaires suivants :**

- **Equipes du matin et normale : à partir de 9h30.**
- **Equipe du soir : à partir de 14 h.**
- **Equipe de nuit : à partir de 22 h dans la nuit du mardi 20 au 21 février.**
- **Les équipes SD sont également appelées à débrayer 59 minutes minimum samedi 24 février.**

**Nous appelons aussi les intérimaires à participer aux différents débrayages.**

**En effet, vos coefficients 165 et 170 sont au niveau du SMIC, alors pour les voir vraiment décoller il faut que les Augmentations Générales de Salaires soient conséquentes.**

**Manifestez aussi pour une prime uniforme, comme le propose la CGT, en juste retour de votre large contribution à la réalisation des bénéfices de Renault.**